





DYNAMIQUE POUR LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT  
ET L'ASCENSION SOCIALE  
"DYPRAS/RDC"



SIEGE NATIONAL, BUREAU DU COORDONNATEUR NATIONAL

---

**POLITIQUE QUINQUENNALE 2024-2029 :**  
**L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES ET LA CREATION DE LA**  
**CLASSE MOYENNE DANS LES MILIEUX RURAUX DE LA RDC**

**PROGRAMME QUINQUENNAL 2024-2029**  
**(Cfr. Article 22 DU R.I)**

---

N°11, Avenue de la Presse, Commune de la Gombe/Ville-Province de Kinshasa/RDC

Téléphone : (+243) 812 033 221, 995 357 528, 840 346 666

E-mail: [coordination@dypras-rdc.org](mailto:coordination@dypras-rdc.org)

## O. INTRODUCTION GENERALE

### 0.1 CONTEXTE

La Dynamique pour la Promotion de l'entrepreneuriat et l'Ascension Sociale "**DYPRAS/ASBL**" a dans ses axes stratégiques et prioritaires le bien être socio-professionnel et économique du peuple congolais. C'est dans ce souci qu'il a plu à la Coordination Nationale d'axer ses activités pour la période 2024-2029 à l'idéal de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et de favoriser l'amorce de l'émérgence d'une classe moyenne dans les milieux ruraux de la République Démocratique du Congo.

Si les jeunes constituent la majorité de la population congolaise, il en va sans dire que toutes les couches sociales composant celle-ci sont concernées au plus haut point par les actions de la DYPRAS/RDC. Ainsi, ce Programme vise à impulser une dynamique dans les rendements de la population congolaise et à instaurer une culture de travail au quotidien, gage de l'amélioration des conditions de vie de la population congolaise en général et celle de plus pauvres populations des milieux ruraux en particulier.

Plus spécifiquement:

- Du point de vue socio-professionnel, le développement socio-professionnel préconisé par la DYPRAS/RDC dépend de la mobilisation des énergies et du développement des compétences des jeunes en particulier. C'est pendant le jeune âge, en effet, que de nombreuses personnes ont leurs premières expériences du travail; formelles ou informelles, avec souvent un rôle à jouer dans le soutien de leurs familles. Comptant plusieurs millions de jeunes gens sans emploi, le taux de chômage des jeunes s'érige aujourd'hui en un problème majeur de société qui mérite un regard particulier des décideurs politiques afin que, à travers les activités de la DYPRAS/RDC, cette masse laborieuse en puissance puisse obtenir l'appui et le soutien nécessaires tendant à les aider à créer leurs propres emplois qui leur permettront de sortir de la pauvreté et la précarité.
- Du point de vue économique, en dépit des efforts et des avancées constatés dans l'accès à l'éducation, les avantages de la mondialisation restent hors de portée de millions des jeunes. Ceux qui sortent de l'école ou de l'université en viennent avec des compétences insuffisantes qui ne leur permettent pas de faire face à la concurrence dans un monde interconnecté.

Ce déficit de compétences entrave la croissance économique et constitue un obstacle à l'investissement.

*Il est donc temps d'investir dans le développement des compétences dont la jeunesse a besoin pour propulser l'économie du pays vers plus de prospérité et de sécurité.*

## **0.2 APERCU DES ACTIVITES INSCRITES**

Au regard des problèmes posés ci-haut et mûs par le souci d'apporter notre contribution en guise des solutions, nous proposons d'axer nos activités dans trois domaines majeurs à savoir:

1. L'Agropastoral
2. Les Métiers professionnels
3. La Microfinance

Ces trois domaines ont été choisis en raison de leur caractère socio-économique.

En effet, l'activité entrepreneuriale et la création d'une classe moyenne congolaise suppose un cycle de production pour la création des richesses en faveur des populations. En outre, l'entité qui finance, en l'occurrence, la Coordination Nationale; attendra raisonnablement le retour sur investissement pour assurer plusieurs dépenses liées à son fonctionnement et à ses activités.

Se positionnant en véritables entités économiques de la Coordination Nationale, les Département des Finances, Logistique et Création des ressources et le Département de Mise en œuvre et Réinsertion Socio-Economique se seront alors constitués en des unités de production viables pour renflouer les caisses de la Coordination Nationale dans la perspective de financer ce Programme dans les provinces de la République Démocratique du Congo.

### **0.3 STRATEGIES DE LA MISE EN ŒUVRE**

Pour la mise en œuvre de ce Programme, les stratégies ci-dessous seront mises en œuvre pour atteindre les objectifs recherchés. Ainsi, nous axerons nos efforts sur la réalisation des projets dans l'entrepreneuriat communautaire sur toute l'étendue de la République afin de permettre aux jeunes et à d'autres couches de la population de s'épanouir grâce à des activités qui seront entreprises, conduites et réalisées pour et avec eux.

Seulement, dans un premier temps, nous avons choisi une Province pilote, le Sud-Kivu, en raison des facilités dont l'association dispose dans cette partie du pays, et ce, dans la perspective de réussir du fait que, forts de l'expérience et des ressources obtenues, nous aurons été capables d'implémenter progressivement les mêmes projets dans d'autres provinces pendant la période 2024-2029.

Dès lors, les stratégies suivantes seront appliquées:

- Installation effective de la DYPRAS/SK dans les différents Territoires, la désignation et l'installation des équipes dirigeantes et la communication/sensibilisation autour des projets à réaliser,
- Descentes sur terrain des équipes dirigeantes dans les différentes zones ciblées afin de se rendre compte des réalités de chaque zone et procéder à l'identification des structures sociales et associations dans ces milieux,
- Regroupement des structures sociales et des associations des jeunes sous la forme des Groupements d'Intérêt Economique (GIE),
- Sensibilisation des GIE sur les thématiques précises et définies autour des objectifs à atteindre et des stratégies mises en place,
- Travailler selon les domaines évoqués ci-haut et assurer le suivi des activités par les Départements sectoriels.

# I. ACTIVITES DU PROGRAMME

## CHAPITRE I. L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS L'AGRO-PASTORAL

### I.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Afrique en général, et en particulier la RDC se heurte actuellement à un défis majeur d'ordre nutritionnel. Evidemment, il serait utile que tout le monde prenne conscience de cette réalité et prenne le devant en vue d'en chercher des solutions efficaces et durables. Cet appel s'adresse particulièrement aux jeunes qui doivent jouer pleinement leur rôle. Le secteur agro-pastoral étant vaste, nous ne nous focaliserons que sur les activités de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage avant d'atteindre plus tard une main d'œuvre locale plus élevée. Nous pourrons alors intégrer les parcs d'attraction avec le but de protéger l'environnement.

De même, malgré la présence du magestueux fleuve Congo et de nombreux lacs poissonneux, nous assistons à une pénurie des poissons sur le marché, ce qui entraine la hausse de leur prix, sans évoquer l'éternel problème de l'importation des poissons conservés dans des conditions discutables.

### I.2 OBECTIFS

#### I.2.1 Objectif Global

**Accroître la production dans le secteur agro-pastoral afin de lutter contre la malnutrition et diminuer sensiblement l'importation des produits qui en résultent.**

#### I.2.2 Objectifs spécifiques

1. Améliorer la disponibilité des produits agricoles de qualité sur le marché local.
2. Améliorer la disponibilité des poissons et de la viande sur le marché local et en faciliter plus particulièrement la consommation aux populations rurales.
3. Lutter contre la malnutrition et créer des emplois en faveur des jeunes.
4. Améliorer les conditions socio-économiques des populations les plus pauvres.

### **I.2.3 Résultats attendus**

1. 90% de membres des structures partenaires sont sensibilisés à la prise de conscience du rôle qu'ils sont appelés à jouer et s'approprient le Programme,
2. 85% de membres des structures partenaires concernées par ce domaine seront embauchés grâce aux projets en agropastoral,
3. La malnutrition est réduite de 85% dans les ménages des membres des structures partenaires,
4. 90% de ménages congolais produisent et consomment localement de façon diversifiée et autonomes les produits animaux et végétaux.

### **I.2.4 Stratégies**

#### **A. L'Agriculture**

1. Plaidoyer auprès des autorités locales et auprès des concessionnaires pour l'acquisition des terres,
2. Sensibilisation de la population par les membres des structures partenaires sur les bonnes techniques et pratiques agricoles pour une bonne production,
3. Octroi des outils aratoires et des intrants pour une bonne production,
4. Mise en place des comités de suivi et d'évaluation des activités techniques de production.

#### **B. L'Elevage**

1. Renforcer les capacités des éleveurs sur les techniques modernes d'élevage,
2. Multiplier les champs fourragers dans le but d'obtenir facilement les aliments des bétails,
3. Octroi des géniteurs aux différentes structures accompagnées dans le cadre du GIE,
4. Mise en place d'un comité directeur de suivi et d'évaluation des activités dans les différents GIE.

#### **C. Pisciculture**

1. Plaidoyer auprès des autorités locales et des concessionnaires pour l'acquisition des champs piscicoles,
2. Sensibilisation de la population sur la nécessité du projet d'élevage des poissons dans leurs milieux respectifs,
3. Création des étangs piscicoles dans les milieux ruraux plus enclavés,
4. Culture des céréales comme éléments de base pour l'alimentation des poissons.

## I.2.5 Ressources financières

### 5.1 Proposition Budgétaire

FONDS	MONTANT EN USD
Contribution locale	XX
Financement du projet	XX

### 5.2 Rentabilité = Apport financier

#### a) Agriculture

1. Dans chaque zone d'exécution du projet d'agriculture, la DYPRAS/RDC aura des champs pilotes pour toutes les activités de démonstration,
2. Les sommes issues des résultats (récoltes) lors des activités de démonstration dans les champs pilotes seront versées au compte de la Coordination Nationale,
3. Les Départements sectoriels mettront en place des coopératives agricoles dans différents milieux pour faciliter l'accès aux intrants agricoles,
4. Les résultats qui découleront de toutes ces opérations formeront des sommes à verser au compte de la Coordination Nationale,
5. Toute autre opération qui se fera entre les structures bénéficiaires et les Départements sectoriels de pilotage qui générera des ressources, ces dernières seront automatiquement portées au compte de la Coordination Nationale.

#### b) Elevage

1. Les Départements sectoriels installeront des fermes pilotes d'élevage (Poules, Porcs, Lapins...) qui serviront d'expérimentation et de référence à toutes les structures accompagnées dans ce secteur. Les résultats de ces activités seront portés au compte de la Coordination Nationale.
2. Toute autre opération qui se fera entre les structures bénéficiaires et les Départements sectoriels de pilotage qui générera des ressources, ces dernières seront automatiquement portées au compte de la Coordination Nationale.

#### c) Pisciculture

1. Les Départements sectoriels érigeront leurs propres étangs piscicoles dans les milieux propices choisis afin de permettre aux structures partenaires d'accéder facilement aux alevins. Suivra en suite une opération de vente d'alevins aux tenanciers des étangs piscicoles.
2. A part les alevins, les poissons de qualité seront aussi vendus au prix le plus bas possible pour permettre aux populations des milieux ruraux et celles les plus reculées d'y accéder.

3. Toute autre opération qui se fera entre les structures bénéficiaires et les Départements sectoriels de pilotage qui générera des ressources, ces dernières seront automatiquement portées au compte de la Coordination Nationale.

## **CHAPITRE II. ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS LES METIERS PROFESSIONNELS**

### **II.1. CONTEXTE**

Dans le processus de développement de notre pays, nous pouvons raisonnablement constater que la RDC, pour une majeure partie de son territoire, est en pleine stabilisation après une longue lutte de sortie des crises multiforme qu'elle a connues. Parmi les lourdes conséquences que celles-ci a entraîné sur la vie des populations, nous pouvons compter la crise économique généralisée, la pauvreté accrue, voire une misère indescriptible. Cet état des choses a eu des implications négatives sur l'accès à l'enseignement au point que seuls les plus nantis et constituant la minorité de la population ont eu l'occasion d'étudier en laissant pour compte de millions d'enfants sans formation ni qualification devant les aider à s'intégrer dans le monde professionnel.

En outre, bien qu'il y ait eu parmi les populations une certaine catégorie à être allée à l'école ou à l'université, il sied de faire remarquer que le système mis en place n'a pas facilité l'intégration de nouveaux diplômés puisqu'ils ont été formés à occuper des postes prestigieux dans l'administration en dénigrant l'apport de l'apprentissage des métiers sur le développement personnel en faveur de l'économie globale.

Pour ces raisons, dans notre pays, la République Démocratique du Congo, le taux très élevé du chômage entraîne l'oisiveté des jeunes, le banditisme urbain, l'insécurité grandissante alors que ces derniers devraient être mis à contribution pour participer à la reconstruction du pays par l'émérgence de l'économie.

Comme il n'est jamais tard pour mieux faire et parce que l'occasion leur est donnée de réfonder les choses à partir des actions de la DYPRAS/RDC, ***l'heure est venue de reconsidérer les choses en valorisant le domaine de l'apprentissage des métiers comme moyen de réinsertion socio-économique de toute cette masse de "non instruits" d'une part mais aussi une occasion de former la masse laborieuse aux nouveaux emplois en les faisant sortir en conséquence de leur état de chômage et de précarité.***

En effet, avec une bonne approche et des moyens conséquents, ce domaine est capable de résoudre cette forme d'injustice à l'endroit de ces jeunes abandonnés à leur triste sort depuis des décennies par les Services étatiques qui peinent à comprendre le grand rôle que cette force pourrait apporter dans l'émergence du pays par la technique liée à *la soudure et l'ajustage, la menuiserie, la mécanique, la conduite automobile, la maçonnerie, la plomberie, l'électricité domestique et industrielle, les Nouvelles Technologies d'Information et de Communication, la beauté et l'esthétique, la couture, le perlage, la vannerie, la cordonnerie, la savonnerie, la pâtisserie, la restauration ...*

Ces différentes techniques sont fondées sur les talents que tout un chacun a en lui. Il suffit de les aider à les dénicher et à les développer, et ce, peu importe leur niveau d'étude afin de les rendre utiles à eux-mêmes et à la société.

## **II.2. OBJECTIFS**

### **II.2.1. Objectif global\_**

**Sensibiliser les jeunes à s'intégrer massivement dans les métiers professionnels afin de travailler à leur développement personnel et concourir à l'émergence d'une nouvelle économie dans notre pays.**

### **II.2.2. Objectifs spécifiques**

1. Créer des opportunités d'emplois en faveur des jeunes désœuvrés en réduisant sensiblement le taux de chômage,
2. Réduire de façon considérable le taux d'importation de la main d'œuvre,
3. Contribuer grandement à la réduction de l'insécurité et du banditisme par l'encadrement des jeunes qui s'y livrent par oisiveté et par galère,
4. Rédonner la chance aux jeunes ayant manqué l'occasion d'étudier à être utiles par la réinsertion socio-professionnelle.

## II.3. RESULTATS ATTENDUS

Par la mise en œuvre efficiente de ce Programme, la DYPRAS/RDC s'attend aux résultats ci-après:

1. Au moins 85% de jeunes congolais sans emplois sont embauchés et produisent des biens et services utiles à la nation,
2. Le taux d'insécurité lié au vagabondage et à l'oisiveté des jeunes est réduit de 90%,
3. Le taux d'importation de la main d'œuvre est réduit de 75%,
4. Les jeunes ayant manqué leur scolarité sont rattrapés à 85%.

## II.4. STRATEGIES DE MISE EN OEUVRE

1. Plaidoyer auprès des autorités pour l'accompagnement du Programme, Identifier les structures des jeunes existantes et au besoin en créer d'autres,
2. Déterminer les filières de formation selon le besoin de chaque catégorie et approprié à chaque milieu social,
3. Sensibiliser la population par les membres des structures partenaires sur les avantages de la formation professionnelle et les mécanismes mis en place pour l'encadrement,
4. Travailler avec les structures partenaires pour la meilleure prise en charge des apprenants,
5. Insérer dans leurs propres emplois les apprenants après les différentes formations et stages de professionnalisation à travers un plan d'autonomisation à mettre en place.

## II.5. REPARTITION DES RESSOURCES FINANCIERES

### 5.1. Proposition Budgétaire

FONDS	MONTANT EN USD
Contribution locale	XX
Financement du projet	XX

## **5.2. Rentabilité = Apport financier**

- **Pour les Centres déjà existants :**

1. La DYPRAS/RDC compte accompagner les Centres de formation en leur dotant des matériels nécessaires pour la meilleure prise en charge d'un plus grand nombre d'apprenants.
2. Sur le 100% des frais payés par les apprenants, une partie à convenir en fonction de l'importance de la dotation faite reviendra à la Coordination Nationale et une autre partie sera au profit du Centre de formation pour la pérennité des activités.

- **Pour les Centres nouvellement créés par et pour le compte de la DYPRAS/RDC :**

1. La Coordination Nationale en assure toutes les dépenses liées à leur fonctionnement mais réduit considérablement les frais de formation pour en faciliter l'accès à tous.
2. Sur le 100% de recettes, une partie à convenir reviendra à la Coordination Nationale et une autre partie sera au profit du Centre de formation pour couvrir ses besoins.

## **CHAPITRE III. APPUI AUX INITIATIVES ECONOMIQUES POUR LA CREATION DE LA CLASSE MOYENNE**

### **III.1. CONTEXTE**

L'avènement d'une classe moyenne en République Démocratique du Congo est essentiellement fonction des apports en faveur des petits commerçants et des entrepreneurs par le gouvernement et autres structures étatiques en termes des facilités administratives, fiscales et d'accès aux crédits afin de leur permettre de développer et de fructifier leurs activités.

Dans notre cas, les entreprises créées à travers nos projets en agro-pastoral et en apprentissage des métiers, méritent d'obtenir toutes sortes d'accompagnement et des facilités pour leur viabilité et leur pérennité. Or, selon le constat fait, plusieurs entrepreneurs en viennent à abandonner totalement leurs activités tout particulièrement à cause du manque d'un tel soutien occasionnant ainsi leur faillite avec comme conséquence la cristallisation de la misère au sein de leurs ménages.

Par ailleurs, plus d'un entrepreneur se heurtent aux difficultés liées à la transformation de leurs produits par manque des fonds nécessaires à pouvoir se doter notamment des équipements adéquats et des emballages, se trouvant obligés à les consommer ou à les vendre à l'état primaire au prix qui ne leur permet pas de développer leurs entreprises.

De ce fait, il est donc impérieux d'envisager un programme d'accompagnement et d'appui de ces entreprises par l'octroi des crédits. Ces crédits doivent servir à l'amélioration de leurs conditions de travail et leur permettre in fine d'augmenter durablement les revenus dans leurs ménages respectifs.

Appuyer ces initiatives signifie aussi regrouper ces entrepreneurs en corporation afin de mieux les encadrer et les aider à profiter des facilités et avantages qui leur sont octroyés par la récente Ordonnance-Loi sur la promotion de l'entrepreneuriat et des Startups.

## **III.2. OBJECTIFS**

### **III.2.1. Objectif global**

**Nous visons principalement à travers ce programme la création d'un fonds devant servir de base à l'octroi des crédits aux entrepreneurs rigoureusement sélectionnés afin de créer des richesses au sein de leurs ménages grâce au développement de leurs activités et ainsi atteindre la vitesse de croisière dans notre lutte de créer une classe moyenne.**

### **III.2.2. Objectifs spécifiques**

1. Assurer l'indépendance financière des entrepreneurs,
2. Créer des emplois aux jeunes,
3. Réduire le taux de la délinquance juvénile,
4. Améliorer la qualité et la quantité de la production des jeunes entrepreneurs,
5. Améliorer les conditions de vie au sein des ménages à faible revenu.

## **III.3. RESULTAS ATTENDUS**

1. 85% de ménages à faibles revenus ont accès aux crédits et exercent des activités qui les soutiennent financièrement,
2. Au moins 90% d'entrepreneurs sont capables de se prendre en charge financièrement à travers des activités autonomes et prospères,
3. 85% de jeunes sensibilisés sont engagés dans les initiatives entrepreneuriales,

4. Amélioration de la quantité et de la qualité des produits des entrepreneurs accompagnés par le programme à 95%,  
L'explosion et la consommation des produits locaux observés à 90% sur les marchés locaux.

### III.4. STRATEGIES

1. Identification des initiatives existantes dans les zones ciblées et évaluation des compétences des promoteurs,
2. Sensibilisation des différentes couches sociales, en particulier les mères des familles sur l'importance du petit commerce et des Activités Génératrices d'Emplois et des Revenus (AGER),
3. Identification des Associations Villageoises d'Épargne et des Crédits (AVEC) existantes et en cas de besoin, en créer d'autres,
4. Capacitation des structures des jeunes, des groupements des femmes et autres couches sociales sur la gestion et l'éducation financières,
5. Catégorisation des secteurs d'activités, insertion des bénéficiaires dans les structures correspondantes pour un meilleur encadrement,
6. Mise en place d'un comité d'étude et de suivi pour se rassurer de la transparence et de l'efficacité du processus du crédit et la création des activités autonomes et durables en faveur des bénéficiaires.

### III.5. REPARTITION DES RESSOURCES FINANCIERES

#### III.5.1. Proposition Budgétaire

FONDS	MONTANT EN USD
Contribution locale	XX
Financement du projet	XX

#### III.5.2. Rentabilité= Apport financier

Signalons que deux catégories d'entrepreneurs sont visées par ce Programme:

##### **1. Les personnes avec des activités à faibles revenus**

Les crédits seront consentis principalement aux mères des familles et plus tard à d'autres personnes désireuses de développer leurs activités de petit commerce.

## **2. Les jeunes propriétaires d'entreprises en difficulté**

Ces difficultés sont de nature à les empêcher de terminer leur cycle de production et ou de commercialisation. Il peut s'agir du manque des matières premières en quantité et en qualité suffisantes, des machines de transformation appropriées, des emballages...

Ainsi, le remboursement desdits crédits est sujet à un faible taux d'intérêt dont la proportion est fonction de la durée.

Pour un crédit remboursable dans:

- 12 mois, le taux d'intérêt est de 5%
- 6 mois, le taux d'intérêt est de 3%
- 3 mois, le taux d'intérêt de 2%

Les intérêts payés seront automatiquement versés au compte de la Coordination Nationale durant la durée du projet et à la fin de celui-ci, les fonds de base initialement obtenus en guise de capital devront être retournés sans faute.

## **CHAPITRE IV. STRUCTURE ADMINISTRATIVE**

### **IV.1. ORGANIGRAMME**

La structure administrative du Programme est la même que la configuration administrative de la DYPRAS/RDC, chaque organe intervenant dans les domaines de ses compétences. Toutefois, pour répondre au souci d'une mise en œuvre efficiente et efficace, les organes techniques sectoriels sont mis en avant plan.

Ainsi,

- **Au niveau de la Coordination Nationale**, le Programme sera piloté par le Département des Finances, Logistique et Création des ressources et le Département de Mise en œuvre et Réinsertion Socio-Economique sous la supervision du Coordonnateur National Adjoint en charge de la Planification et des Finances.
- **Au niveau de la Coordination provinciale**, le Programme sera piloté par le Coordonnateur provincial avec l'appui des Services provinciaux sectoriels (Service des Finances, Logistique et Création des ressources et le Service de Mise en œuvre et Réinsertion Socio-Economique) sous la supervision des Chefs des Départements sectoriels

▪ **Au niveau des Sous-Coordinations**, le Programme sera piloté par une équipe essentiellement technique issue, selon les besoins et l'ampleur des travaux à exécuter, des comités de la Sous-Coordination et ceux des Bureaux de représentation sous la supervision du Sous-Coordonnateur. Celui-ci est sous l'autorité du Coordonnateur provincial.

## **IV.2. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU PROGRAMME**

Nous entendons par la Gestion des Ressources Humaines, l'ensemble de mesures et de stratégies mises en place par la Coordination Nationale pour employer, maintenir dans la discipline et développer les capacités des équipes sur terrain dans le but d'atteindre une grande productivité. Dans ce sens, il sied de distinguer deux catégories d'intervenants:

**1. Le personnel statutaire:** Ceux-ci sont des Haut Cadres et des Cadres de la DYPRAS/RDC soumis aux Statuts, au Règlement Intérieur et à tout autre texte pertinent régissant la DYPRAS/RDC. Leur traitement est décidé par la Coordination Nationale selon la politique en la matière. Il s'agit notamment:

- Des membres de la Coordination Nationale,
- Des Chefs des Départements et les membres des Départements,
- Des membres de la Coordination Provinciale,
- Des Chefs des Services provinciaux et les membres desdits Services,
- Des Comités de la Sous-Coordination, des Antennes et des Bureaux de représentation.

**2. Le Personnel Administratif et Technique pour l'exécution des projets:** Ceux-ci sont recrutés sur base des critères de connaissances, aptitudes, expérience et exigences du poste. Ils sont contractés en fonction de la durée et de la productivité du projet et payés proportionnellement au rendement du projet.

Le Manuel des procédures administratives fixe les règles qui les régissent et sont soumis au même régime disciplinaire que celui des membres de la DYPRAS/ASBL tel que défini par le Règlement Intérieur.



## IV.5 CADRE LOGIQUE

LIGNES DIRECTIVES	Logique d'intervention	I.O.V	Moyens de vérification	Risques et Hypothèses
<b>Objectif Global</b>	Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et contribuer à la création des richesses pour l'avènement de la classe moyenne, créer plusieurs opportunités d'emplois en faveur des jeunes désœuvrés et réduire considérablement l'importation tant des produits alimentaires que de la main d'œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Missions de sensibilisation,</li> <li>- Regroupement des bénéficiaires dans les GIE,</li> <li>- Création et/ou viabilisation des startups et PME et octroi des crédits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Descentes sur terrain,</li> <li>- Photos et vidéos</li> <li>- Fiches de suivi des activités,</li> <li>- Comptes rendus des réunions des équipes, des acteurs et des bénéficiaires</li> <li>- Rapports d'évaluation des activités sur terrain,</li> <li>- Différents rapports des responsables</li> </ul>	<p><u>Risques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de financement,</li> <li>- Insécurité,</li> <li>- Mauvais état de certaines routes,</li> <li>- Mauvaise gestion des fonds, Etc.</li> </ul> <p><u>Mesure d'atténuation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Octroi du financement au bon moment, même par paliers</li> <li>- Investir lourdement dans les zones sécurisées</li> <li>- Les mesures strictes de gestion des fonds</li> </ul>
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réduire la pauvreté dans les ménages par l'agriculture, la pisciculture et l'élevage</li> <li>2. Création des richesses pour l'avènement de la classe moyenne par la vitalisation des PME à travers l'octroi des crédits</li> <li>3. Réduire le chômage des jeunes par leur implication dans l'apprentissage des métiers</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrer et accompagner la jeunesse dans la création des startups et des PME,</li> <li>- Regrouper les jeunes et autres couches sociales dans des structures communautaires et les accompagner dans les AGR,</li> <li>- Sensibiliser et conscientiser les jeunes sur leurs devoirs et obligations pour le développement du pays, ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Descentes sur terrain,</li> <li>- Différents rapports des responsables</li> <li>- Photos et vidéos</li> <li>- Fiches de suivi des activités,</li> <li>- P.V des réunions des équipes, des acteurs et des bénéficiaires</li> <li>- Evaluation des activités sur terrain,</li> </ul>	

	professionnels			
<b>Résultats intermédiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 95% des jeunes accompagnés ont créé leurs propres emplois et contribuent à l'émergence de l'économie du pays grâce à la culture fiscale qui leur a été inculquée durant le processus,</li> <li>- 85% des biens et services sont produits et consommés localement,</li> <li>- 90% des ménages à faibles revenus ont amélioré leurs conditions de vie grâce aux crédits qu'ils ont reçus pour leurs AGER</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les jeunes sur l'auto-prise en charge et les opportunités et avantages accordés par l'O-L sur la promotion de l'entrepreneuriat en RDC</li> <li>- Viabiliser les initiatives existantes des jeunes et autres intervenants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Descentes sur terrain,</li> <li>- Photos et vidéos</li> <li>- Fiches de suivi des activités,</li> <li>- Comptes rendus des réunions des équipes, des acteurs et des bénéficiaires</li> <li>- Rapports d'évaluation des activités sur terrain</li> </ul>	

## V.2. TABLEAU SYNOPTIQUE DES PARTENAIRES POTENTIELS IDENTIFIES POUR LA REALISATION DU PROGRAMME

### Objectifs:

- Mener un travail de fond sous forme de plaidoyer en vue de conclure des accords de partenariat tant avec les institutions étatiques qu'avec des organismes nationaux et internationaux ainsi que des entités privées afin d'obtenir des subventions et toute sorte de dons et des facilités pour la réalisation de ce Programme,
- Plaidoyer auprès des autorités tant politico-administratives que coutumières et des concessionnaires pour obtenir des terres à exploiter et toute autre facilité administrative ou fiscale,
- Bénéficier de l'accompagnement de la presse et autres leaders d'opinion dans les médias sociaux pour l'efficacité de notre communication et une plus large couverture des activités du Programme.

Ainsi, les partenaires ci-dessous seront d'une aide substantielle sans laquelle nous serons en difficulté:

INSTITUTIONS/ ENTITES	SERVICES SPECIALISES
<b>A. <u>Au niveau Etatique</u></b> 1. SEM LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT 2. SEM LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GVT 3. MINISTERE DE L'ECONOMIE NATIONALE 4. MINISTERE DU PLAN 5. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, PECHE ET ELEVAGE 6. MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL 7. MINISTERE DE L'ENTREPRENEURIAT ET PME 8. MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES 9. MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	Institut National d'Enseignement et des Recherches Agronomiques (INERA) Service de Quarantaine Végétale (SQV) Service National de Statistique Agricole (SNSA) Service National de Semences (SENASEM) Service National de Vulgarisation Agricole (SNVA) Service National de Motorisation Agricole (SENAMA) Service National de Fertilisants et Intrants Connexes (SENAFIC) Service National d'Aquaculture (SENAQUA) Service National de la Promotion de la Pêche (SENADEP) Service National d'Intrants Vétérinaires et d'Élevage (SENIVEL) Programme National Riz (PNR) Laboratoire Vétérinaire de Kinshasa (LABOVET) Programme National de Développement de l'Élevage Familial (PRONADEF) Centres d'Adaptation et de Multiplication des Semences Améliorées (CAPSA) Centres d'Adaptation du Bétail Indigène (CABI) Programme Intégré de Croissance Agricole dans les Grands Lacs (PICAGL) Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat au Congo (ANADEC) Fonds de Garantie de l'Entrepreneuriat au Congo (FOGEC) Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (PADMPME)

<p>10. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE</p> <p>11. BCECO</p>	
<p><b>B. <u>Au niveau international</u></b></p> <p>1. BANQUE MONDIALE</p> <p>2. AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT</p> <p>3. UNION EUROPEENE</p> <p>4. AMBASSADE DE FRANCE</p> <p>5. AMBASSADE DE PAYS-BAS</p> <p>6. AMBASSADE DE LA BELGIQUE</p> <p>7. AMBASSADE SUISSE</p> <p>8. AMBASSADE SUEDOIS</p> <p>9. FIDA</p> <p>10. IFC</p> <p>11. FONDS HUMANITAIRE</p> <p>12. FAO</p> <p>13. PNUD</p> <p>14. USAID</p> <p>15. UKAID</p> <p>16. UNOCHA</p> <p>17. UNFPA</p> <p>18. UNESCO</p> <p>19. UNICEF</p>	
<p><b>C. <u>Sponsors Officiels</u></b></p> <p>1. AIRTEL</p> <p>2. VODACOM</p> <p>3. ORANGE</p> <p>4. RAWBANK</p> <p>5. EQUITY BCDC</p> <p>6. BRALIMA</p> <p>7. METROKIN</p>	
<p><b>D. <u>Organisations Nationales</u></b></p> <p>1. Fondation DNT</p> <p>2. IPOLK</p>	
<p><b>E. <u>Maisons de Presse</u></b></p> <p>1. RTNC</p> <p>2. TELE50</p> <p>3. DIGITAL CONGO</p> <p>4. CSSTV</p> <p>5. B-ONE</p> <p>6. RADIO OKAPI</p> <p>7. TOP CONGO</p> <p>8. ACTUALITE.CD</p> <p>9. 7SUR7.CD</p> <p>10. POLITICO.CD</p> <p>11. VOICE OF CONGO</p> <p>12. AGRIMEDIA</p>	

